

Belgique et la Grande-Bretagne. Nous voyons donc que des conseils semblables à celui que propose le bill à l'étude ont donné de bons résultats, que nous n'avons pas encore atteint au Canada, et c'est sans doute là une des principales raisons que expliquent pourquoi nous sommes en butte aux difficultés actuelles.

Le chef de l'opposition officielle (M. Dieffenbaker) a parlé de l'expansion et de la croissance formidables qui ont eu lieu l'an dernier. Il faut y considérer l'augmentation des prix et d'autres éléments qui ne représentent pas la véritable croissance économique et font que la situation est restée moyenne depuis quatre ou cinq ans. Si les honorables députés font ce rajustement, ils auront une image tout à fait différente de la conjoncture et constateront que le progrès n'a même pas été suffisant pour faire équilibre à l'accroissement de la population et à la montée des prix. C'est pourquoi les normes assignées au nouvel organisme sont si importantes.

En terminant, je voudrais faire quelques remarques pour résumer les principes fondamentaux que met en cause la mesure à l'étude, si nous voulons qu'elle atteigne le but que nous lui assignons. J'estime d'abord que le conseil doit être véritablement consultatif dans son fonctionnement. C'est dire que le gouvernement doit consulter le salariat, le patronat et tous les autres éléments de notre économie, à l'étape des décisions, afin de pouvoir choisir la bonne politique à suivre. En outre, le conseil doit être en mesure, autant que possible, d'agir à l'abri de toute influence politique. Comme il est destiné à œuvrer de concert avec le patronat et le salariat, tout comme avec le gouvernement, et doit collaborer avec les autorités provinciales et les conseils locaux, il importe qu'il soit entièrement libre de faire connaître ses constatations. Plusieurs aspects de la mesure me semblent limitatifs à cet égard, car le conseil n'est pas responsable seulement au gouvernement, mais aux agents de l'économie en général. Troisièmement, nous devons admettre qu'au cours des deux dernières années, le Conseil national de la productivité a accompli une somme énorme de travail concret. Il faut en tenir compte, s'en servir et le coordonner avec le travail du Conseil actuellement à l'étude. Le Conseil national de la productivité a grandement contribué à atténuer les différends qui existaient dans l'industrie et à favoriser la collaboration entre l'industrie et le salariat. Il y a un fait que nous, hommes politiques qui passons beaucoup trop de temps en cette enceinte, ne comprenons pas suffisamment. Je crois qu'au cours de ces dernières années, il y a plus de collaboration, de bonne volonté et de planification fructueuse entre l'industrie et le

salariat que jamais auparavant. Nous devrions attribuer au Conseil national de la productivité le mérite d'avoir établi une cohésion entre les divers aspects de notre économie.

Enfin, un autre point que je voudrais signaler a trait à la recherche. Le Canada ne s'est pas suffisamment préoccupé de l'importance de la recherche dans le domaine de l'industrie et, de fait, dans tous les aspects de notre économie. Il est indispensable de continuer et d'amplifier ces travaux.

Un autre aspect du bill qui m'inquiète est la dernière partie de la mesure qui se rattache à la finance. Je trouve que le ministre s'en remet plus ou moins au seul gouvernement du soin de financer le Conseil économique du Canada. Je me demande combien d'entre nous, y compris les membres du cabinet, savent combien d'argent le Conseil national de la productivité a dépensé au cours de l'année dernière. Je constate que pour la dernière année financière, les dépenses ont atteint \$400,894. Où a-t-on pris cet argent? Un montant de \$150,000 a été tiré des crédits accordés au Conseil, aux termes de la loi. A peu près \$100,000 ont été reportés de l'année précédente, alors que le Conseil venait tout juste d'être établi et n'a pas dépensé toute son allocation. Le Conseil a reçu environ \$86,000 en dons de l'industrie et du monde ouvrier. Voilà le genre de collaboration dont nous avons besoin. Néanmoins, la mesure actuelle empêche une telle situation de se produire. En dernier lieu, des subventions à parts égales ont ajouté \$83,000 au revenu du Conseil. Quelques autres sources de revenu, il est vrai, complètent le total, mais l'important, en l'occurrence, c'est l'esprit de collaboration que ces comptes dénotent. Pourtant, le bill à l'étude rend effectivement impossible le genre d'apport qui est indispensable, à mon avis, si nous voulons que cet esprit de collaboration subsiste comme il le faudrait.

Il est donc très important que le conseil économique travaille de façon permanente en collaboration avec le patronat et le salariat, ainsi que de concert avec les autres organismes au lieu de se limiter à de simples travaux de fonctionnaires. Quelle que soit la valeur d'une telle activité, le Conseil ne pourrait réaliser qu'une partie des objectifs envisagés et il s'écarterait certainement de son travail réel.

Ce nouveau Conseil pourrait constituer le terrain d'essai afin de déterminer l'efficacité des autres programmes du gouvernement ou, si vous voulez, il pourrait servir de norme avec laquelle les autres gouvernements, comme ceux des provinces et des municipalités, pourraient comparer leurs programmes visant à répondre aux besoins quotidiens de